

2

**Les processus de réalisation
des objectifs du Millénaire
pour le développement
au niveau du pays**

Les stratégies de réduction de la pauvreté reposant sur les objectifs du Millénaire pour le développement

Pour que les pays puissent les réaliser, le monde doit traiter les OMD pas comme des ambitions abstraites, mais comme des objectifs de politiques pratiques. Les objectifs sont essentiels pour assurer la transparence et l'exercice des responsabilités, de sorte qu'ils doivent être pris au pied de la lettre, car trop souvent les difficultés que rencontrent les politiques de développement entraînent un amenuisement des ambitions, plutôt que le contraire. Les gouvernements et les donateurs internationaux, qui ne souhaitent pas être tenus pour responsables de leur rôle dans la réduction de la pauvreté, s'arrangeront toujours pour diluer les OMD, en particulier si leur réalisation implique des engagements budgétaires accrus ou des changements majeurs dans les politiques suivies. Dans beaucoup de pays, les OMD sont jugés "irréalistes", parce que leur réalisation appellerait des progrès spectaculaires. De telles déclarations doivent généralement être entendues avec scepticisme. Les mesures pratiques à prendre pour réaliser les OMD dans chaque pays peuvent et doivent être analysées, planifiées, et appliquées de manière appropriée quant à l'orientation générale et l'action à mener; à ces mesures devra venir s'ajouter une aide suffisante de la communauté internationale.

Conception d'une stratégie nationale de réalisation des OMD

Dans chaque pays qui souhaite atteindre les OMD, en particulier lorsque les conditions essentielles de la stabilité et de la bonne gouvernance sont déjà réunies, l'hypothèse de travail doit être que ces objectifs sont réalisables à moins que la démonstration technique du contraire soit faite. Dans beaucoup des pays les plus pauvres, les OMD sont effectivement ambitieux, mais dans la plupart, et même dans tous les pays, ils peuvent encore être atteints d'ici à 2015 si toutes les parties consentent les efforts voulus –améliorer la gouvernance, obtenir le concours actif de la société civile tout en lui donnant les moyens

d'agir, promouvoir l'esprit d'entreprise et le secteur privé, mobiliser les ressources intérieures, accroître substantiellement l'aide aux pays qui en ont besoin pour réaliser les investissements prioritaires rendus nécessaires par les OMD, et procéder aux réformes voulues quant à la stratégie à adopter au niveau mondial, notamment concernant le commerce.

Il est indispensable de ne pas confondre les contraintes techniques qui pèsent sur la réalisation des OMD et les contraintes financières. Si la réduction de la pauvreté incombe au premier chef aux gouvernements des pays en développement eux-mêmes, comme ce rapport le montre (chapitre 17), la réalisation des OMD dans les pays les plus pauvres – s'ils aspirent authentiquement à les réaliser – appelle une augmentation très importante de l'aide publique au développement afin de rompre le piège de la pauvreté. Nous engageons instamment tous les pays à faible revenu à accroître leur action de mobilisation de leurs propres ressources pour la réalisation des OMD en consacrant une plus large part des recettes publiques aux investissements prioritaires. Et dans les pays où la gouvernance est adéquate mais les ressources intérieures insuffisantes, nous exhortons les donateurs à honorer enfin les engagements pris de longue date d'accroître nettement l'aide. En bref, nous appelons de nos vœux un cofinancement de l'augmentation d'échelle des investissements consacrés aux OMD. Les pays riches doivent sans tarder honorer leurs engagements.

Pour donner corps à l'idée centrale du Consensus de Monterrey qui est celle du partenariat, le système international doit adopter une démarche établie à partir de données de référence bien définies afin d'encourager tous les pays en développement à présenter leurs stratégies précises et systématiques de réalisation des OMD et, là où une aide est nécessaire, la trajectoire de cofinancement indispensable. À cette fin, notre principale recommandation pratique est que chaque pays en développement vivant dans l'extrême pauvreté, y compris les pays à revenu intermédiaire qui présentent des poches de pauvreté ou dont certains domaines spécifiques de politique générale sont négligés, adopte et applique une stratégie nationale de développement assez ambitieuse pour que les OMD soient réalisés. Les partenaires internationaux du développement d'un pays donné – c'est-à-dire les donateurs bilatéraux, les organismes des Nations Unies, les banques régionales de développement et les institutions de Bretton Woods – doivent alors apporter tout l'appui nécessaire à la réalisation de la stratégie de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD que le pays a choisie. L'aide publique au développement doit être assez généreuse pour couvrir les besoins de financement, en supposant que les facteurs limitatifs liés à la façon dont le pays est gouverné ne constituent pas une contrainte absolue et que les pays bénéficiaires fassent de leur côté des efforts raisonnables pour mobiliser leurs ressources (voir chapitre 17 où l'on trouvera un examen plus détaillé des ressources nécessaires pour réaliser les OMD). Les donateurs doivent s'engager, de façon crédible, à fournir des fonds suffisants, effectivement affectés à la réalisation des stratégies de réduction de la pauvreté de qualité reposant sur les

OMD. Dans les pays où les OMD sont déjà accessibles et où ce sont des progrès plus ambitieux qui sont recherchés, nous suggérons que les pays adoptent une stratégie “OMD-plus”, plus ambitieuse.

Partir de 2015 et remonter dans le temps

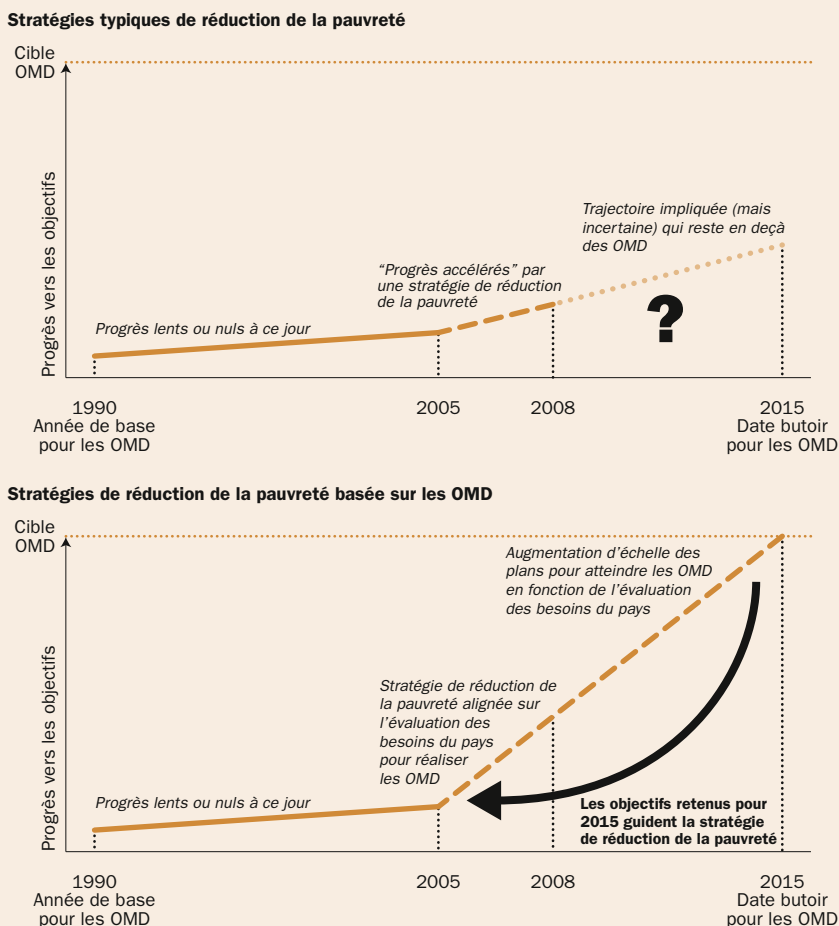
Si l'on veut sérieusement atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement en respectant le calendrier, il faut modifier complètement la pratique du développement. Les pays à revenu faible et leurs partenaires de développement projettent actuellement une expansion modeste et progressive des services sociaux et des infrastructures. Nous recommandons au contraire un cadre d'investissement plus audacieux fondé sur les besoins, comportant un calendrier d'investissement sur 10 ans, visant à atteindre les cibles quantifiées énoncées dans les OMD. Plutôt que de se contenter de stratégies visant à “accélérer les progrès vers les OMD”, il faut des stratégies de “réalisation des OMD”.

Cette idée repose sur une démarche fondamentalement nouvelle qui devrait inspirer la politique de développement. Au lieu de se poser la question typique : “Compte tenu des contraintes existantes, de combien un pays peut-il se rapprocher des OMD?”, nous recommandons au contraire de poser la question suivante : “Étant donné l'urgence des OMD et les engagements internationaux maintes fois pris de les atteindre, quelle séquence d'investissements et de politiques est-elle nécessaire et quelles contraintes, financières et autres, faut-il surmonter?”. Le principe guidant cette démarche est qu'il faut remonter dans le temps à partir de 2015, date de réalisation des OMD, afin de réfléchir aux politiques et aux investissements qui seront nécessaires entre 2005 et 2015 (figure 4.1).

Nous recommandons une démarche en quatre étapes :

- D'abord, chaque pays devrait cartographier les dimensions essentielles et la dynamique sous-jacente de l'extrême pauvreté – par région, par localité et par sexe – en utilisant au mieux les données disponibles.
- Deuxièmement, sur la base de ces cartes de la pauvreté, chaque pays devrait établir un bilan des besoins afin de recenser les investissements publics précis qui seront nécessaires pour atteindre les OMD, y compris une croissance économique générale plus rapide, soutenue par des grands investissements publics d'équipement et une action majeure de promotion du secteur privé (chapitre 17).
- Troisièmement, chaque pays devrait convertir ce bilan des besoins en un cadre d'action étalé sur 10 ans, comprenant des investissements publics, des mesures d'amélioration de la gestion publique et de financement.
- Quatrièmement, une stratégie de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD d'une durée de 3 à 5 ans devrait être élaborée et inscrite dans un cadre d'action de 10 ans. La stratégie de réduction de la pauvreté est un document opérationnel plus détaillé, rattaché à un programme de dépenses à moyen terme qui traduisent la stratégie en termes budgétaires.

Figure 4.1
Une stratégie de réduction de la pauvreté basée sur les OMD



Il est essentiel que le cadre d'action de 10 ans et la stratégie de réduction de la pauvreté de 3 à 5 ans comprennent une stratégie de meilleure gestion du secteur public – l'accent étant mis sur la transparence, l'obligation de rendre des comptes, les droits de l'homme, la recherche des meilleures méthodes de la gestion axée sur les résultats. Cette stratégie devrait également prévoir les moyens de décentraliser la fixation des objectifs quantitatifs, la prise de décisions, les attributions budgétaires et les responsabilités d'exécution au niveau des collectivités locales (encadré 4.1). Ces stratégies devraient encourager la fourniture de services avec la participation et sous le contrôle des collectivités locales et des organisations non gouvernementales. En outre, il faut prévoir une stratégie clairement applicable au secteur privé pour stimuler la croissance économique de façon qu'à plus long terme les pays puissent enfin se passer de l'aide des donateurs.

Il est important de préciser que nous ne préconisons pas de nouveaux processus de développement ou de nouvelles filières pour l'établissement des politiques. Au contraire, nous nous bornons à recommander que les processus déjà en place soient réellement orientés vers les OMD. Dans beaucoup de

Encadré 4.1**La traduction des OMD au niveau local**

Bon nombre des services et des investissements nécessaires pour atteindre les OMD doivent être produits ou réalisés par les autorités provinciales ou locales. Cela s'applique en particulier aux villes, puisque les municipalités sont responsables de la fourniture des services et équipements urbains et de l'amélioration des taudis. À cette fin, les OMD doivent être "localisés" – c'est-à-dire traduits en objectifs opérationnels à l'intention des administrations, au niveau des entités chargées au premier chef de leur réalisation. Cela est important à la fois pour relier la gestion des programmes, aussi étroitement que possible, aux bénéficiaires visés et pour traduire les objectifs nationaux à grande échelle en éléments plus maniables que les collectivités locales peuvent prendre à leur charge.

Par exemple, une ville comme Nairobi pourrait être invitée à définir ses "objectifs de développement de Nairobi", c'est-à-dire à fixer des cibles chiffrées pour les services d'éducation, de santé publique, de logement, d'approvisionnement en eau et d'assainissement, d'évacuation des déchets solides, de transport, etc. De même, un village pourrait chiffrer ses objectifs en matière d'écoles, d'établissements de soins, d'approvisionnement en eau, d'assainissement, d'énergie, etc. Sur la base de ces objectifs "localisés" compatibles avec les OMD, les autorités locales et les administrations territoriales élaboreraient leurs propres stratégies, qui seraient conformes à la stratégie nationale de réduction de la pauvreté et à la réalisation desquelles les associations locales pourraient participer, pour la fourniture de services.

Pour gérer la mise en œuvre des politiques et définir les responsabilités de chacun dans la réalisation des cibles découlant des OMD localisées, les autorités locales et les administrations provinciales (ou nationales) ont besoin de ressources réelles. Une stratégie de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD devrait donc prévoir un plan financier correspondant aux ressources nécessaires, et notamment des transferts du budget de l'État. Dans les pays à faible revenu où les ressources intérieures sont insuffisantes pour financer les OMD, les stratégies de réduction de la pauvreté doivent définir les systèmes de transfert des financements extérieurs jusqu'aux niveaux d'administration locaux. Bien que ces transferts de ressources à des entités territoriales soulèvent des questions complexes de responsabilité et de transparence financières, l'augmentation d'échelle exige des mécanismes consolidés, dans chaque pays, faute de quoi les coûts de transaction entre les donateurs et un grand nombre d'autorités locales seraient beaucoup trop lourds, rendant impossible une augmentation d'échelle rapide des investissements essentiels à réaliser au niveau local.

pays pauvres, la stratégie nationale de réduction de la pauvreté s'inscrit déjà dans un Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), qui sert de base à l'élaboration des programmes menés avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Mais il est urgent de réviser ces DSRP pour les aligner sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Très rares sont les DSRP qui sont assez ambitieux pour englober la réalisation des OMD, essentiellement parce qu'ils ont été établis alors que l'aide des donateurs était insuffisante. Même quand les DSRP prétendent viser les OMD, il est rare qu'ils indiquent clairement la voie à suivre pour réaliser les investissements publics indispensables pour atteindre les OMD.

Nous sommes persuadés que les DSRP sont un instrument puissant qui permettrait d'aider à réaliser les OMD, mais cet instrument doit être réellement

appliqué à cette fin, et donc être assorti de cibles quantitatives et de dates d'achèvement. À notre avis, la Banque mondiale, qui est l'institution internationale de développement la plus engagée directement dans le financement du processus des DSRP, devrait redoubler d'efforts pour aider les pays à établir des DSRP en s'inspirant des OMD. La plupart des DSRP n'ont qu'un horizon de trois ans, de sorte qu'ils doivent être incorporés aux plans à plus long terme des pays concernés, plans qui bien souvent existent déjà. En outre, la préparation des DSRP doit impliquer des acteurs plus nombreux.

Dans les pays qui, pour guider le choix des politiques, n'utilisent pas un DSRP, nous recommandons, de même, que les processus effectivement appliqués reposent sur les OMD, avec l'appui résolu de la communauté internationale. Cinq critères permettent de déterminer si une stratégie nationale est authentiquement compatible avec les objectifs du Millénaire pour le développement (encadré 4.2).

Quand il sera appelé à formuler les politiques reposant sur les OMD, nous recommandons que le gouvernement établisse un cadre pour l'augmentation d'échelle des interventions critiques à mener sur une période de 10 ans, c'est-à-dire l'ensemble de la période, pour atteindre les objectifs et recense ses besoins de financement tels qu'ils apparaissent en 2005, pour cette période de 10 ans. Les pays ont souvent déjà préparé des stratégies de cette nature dans tel ou tel secteur, mais ces stratégies n'ont généralement pas été mises en œuvre, faute de moyens. De plus, ces stratégies ne sont pas reliées aux autres secteurs dans un cadre cohérent. Dans beaucoup de pays, il existe bien de tels plans audacieux, mais ils restent dans des tiroirs et ne sont pas publiquement discutés car les donateurs ont déjà annoncé aux pays qu'un financement suffisant n'était pas disponible pour de telles ambitions. Le processus reposant sur les OMD, au contraire, permettrait à ces stratégies de prendre effet grâce à des engagements de financement, des stratégies d'exécution et une articulation cohérente des différents secteurs.

Ce cadre d'action de 10 ans pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement deviendrait alors la base de l'élaboration d'un budget détaillé et du plan d'action d'une stratégie de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD ou, s'il y a lieu, du DSRP pour la période 2005–2008, l'horizon habituellement retenu pour les programmes soutenus par le FMI et la Banque mondiale. Pour relier la stratégie de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD aux processus budgétaires en vigueur, la communauté internationale – y compris les institutions financières internationales et les donateurs bilatéraux – devrait aider chaque pays à financer ce plan de dépenses à moyen terme à mesure qu'il l'élabore.

Cette façon de faire s'écarte nettement de la pratique actuelle des pays en développement, qui consiste à formuler des stratégies d'investissement après qu'ont été fixés le cadre macroéconomique, l'aide publique au développement et les enveloppes budgétaires maximales, sans tenir compte des besoins (Oxfam,

Encadré 4.2
Comment savoir si le contenu d'une stratégie de réduction de la pauvreté répond bien à l'ambition de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement

Pour qu'une stratégie de réduction de la pauvreté repose réellement sur les OMD, elle doit faire beaucoup plus que mentionner ceux-ci en tant qu'aspirations. Elle doit être systématiquement articulée sur des cibles chiffrées et des calendriers d'exécution des objectifs du Millénaire pour le développement – et reposer sur une évaluation détaillée des stratégies d'investissement public nécessaires pour les atteindre. De façon générale, on peut utiliser la liste récapitulative en cinq points donnée ci-après pour déterminer si une stratégie de réduction de la pauvreté repose bien sur les OMD.

Ambition : Les cibles chiffrées sont-elles conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement?

La chose la plus simple à évaluer est de savoir si les cibles chiffrées de la stratégie de réduction de la pauvreté correspondent bien aux OMD; ou, sont-elles plus ambitieuses ou moins ambitieuses?

Portée : La stratégie de réduction de la pauvreté est-elle conforme à tous les OMD?

De nombreux DSRP mentionnent simplement les OMD mais n'en examinent effectivement que quelques-uns. Par exemple, même si la stratégie de réduction de la pauvreté définit des cibles chiffrées compatibles avec les OMD pour l'éducation, elle doit également comporter des cibles chiffrées compatibles avec les OMD pour la santé publique, la lutte contre la faim et le reste des OMD. De plus, des questions telles que l'environnement, l'égalité entre les sexes, l'urbanisation doivent être traitées de façon cohérente.

Rigueur : Les cibles chiffrées sont-elles basées sur une analyse solide des apports nécessaires?

Un grand nombre des stratégies de réduction de la pauvreté fixent des cibles très ambitieuses, souvent beaucoup plus que les OMD, sans qu'il y ait un plan bien précis pour les atteindre. Par un exemple, un pays pourrait chercher à réduire de 80 % en 10 ans son taux de mortalité infantile, mais ne pas disposer d'une stratégie comportant des interventions bien précises pour atteindre ce chiffre. Les cibles chiffrées sont d'importance essentielle, mais il faut également bien chiffrer les apports nécessaires pour les atteindre. En outre, il importe donc que *tous* les investissements nécessaires soient indiqués dans une stratégie de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD. Trop souvent, de grands investissements consacrés aux transports ou à l'énergie ne sont pas prévus dans les documents de stratégie existants, alors même que les OMD ne sauraient être atteints sans eux.

Calendrier : La stratégie est-elle rattachée à une évaluation à long terme des besoins?

La plupart des stratégies de réduction de la pauvreté ne couvrent qu'une période de 3 à 5 ans et ne sont pas rattachées à une évaluation préalable des investissements à long terme nécessaires et des mesures à prendre. Des facteurs limitatifs critiques pesant sur les capacités sont habituellement oubliés car, pour les éliminer, il faudrait des investissements à long terme pour la formation des ressources humaines – médecins et infirmières, par exemple, doivent avoir une formation qui prend de nombreuses années – ou des plans de développement de l'équipement. Pour qu'une stratégie de réduction de la pauvreté repose réellement sur les OMD, elle doit comprendre une évaluation des besoins sur une décennie et un plan d'action qui partirait des OMD et, en remontant le temps, déterminerait la séquence nécessaire des investissements et des mesures à prendre.

Financement : Le budget est-il compatible avec le niveau des apports nécessaires pour atteindre les OMD?

Bien souvent les stratégies de réduction de la pauvreté ne disposent pas de budget ou de programmes de dépenses reliés aux OMD. Quand il existe, le cadre de la politique

Encadré 4.2
Comment savoir
si le contenu
d'une stratégie
de réduction de la
pauvreté répond
bien à l'ambition
de réaliser les
objectifs du
Millénaire pour le
développement
(suite)

macroéconomique est habituellement fixé *avant* le choix des stratégies sectorielles d'investissement, sans tenir compte des investissements nécessaires pour atteindre les OMD (Oxfam, 2004). Au contraire, les budgets devraient être déterminés en fonction des OMD après une évaluation méticuleuse de la façon dont on satisfera ainsi les besoins d'une population. Par exemple, la Commission de l'OMS Macroéconomie et santé a établi que les dépenses minimales nécessaires à une augmentation d'échelle concernant le fonctionnement du système de santé publique sont d'au moins 30 à 40 dollars par habitant (OMS, 2001). Le Projet Objectifs du Millénaire a de même déterminé des critères quantitatifs relatifs à d'autres secteurs (chapitre 17).

Si, par exemple, on lie un budget de santé publique prévoyant annuellement des dépenses de 4 dollars par habitant à une stratégie visant à atteindre les OMD, on peut être sûr que ce budget n'est pas correctement rattaché à une évaluation complète des besoins. À un niveau de détail plus poussé, en particulier si les prévisions de dépenses sont manifestement trop faibles, il faut se demander si le budget en question prévoit bien la totalité des dépenses entraînées par la fourniture des services publics (par exemple, les dépenses d'équipement et les dépenses de fonctionnement). Ces dernières sont trop souvent oubliées, ce qui fait que les stratégies en question n'ont guère de chances d'être durablement appliquées.

Ces cinq questions peuvent guider l'évaluation d'une stratégie de réduction de la pauvreté reposant sur des OMD ou d'un DSRP. On notera que ces cinq questions sont distinctes des questions d'application. Même la meilleure stratégie de réduction de la pauvreté doit être mise en œuvre et gérée de façon systématique à l'aide de divers outils : recherche des meilleures méthodes, gestion axée sur les résultats et programme de dépenses à moyen terme.

2004). Pour que beaucoup de pays en développement, et en particulier les pays à faible revenu, puissent atteindre les OMD, ce processus doit être inversé, de façon à commencer par une évaluation des besoins réels d'investissements calculés à partir des OMD et à définir ensuite la politique macroéconomique nécessaire à cet effet, notamment une stratégie de financement viable incluant une aide au développement accrue.

Un processus transparent, cohérent et consultatif

L'élaboration de la stratégie de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD doit être un processus ouvert et consultatif, faisant intervenir tous les acteurs, intérieurs et étrangers. Chaque pays devrait convoquer un groupe de stratégie des OMD, présidé par le gouvernement – mais dans lequel figureraient des représentants des donateurs bilatéraux et multilatéraux, des organismes des Nations Unies, des autorités provinciales et locales et des dirigeants de la société civile, notamment des organisations de femmes, qui sont traditionnellement sous-représentées. Ce groupe de stratégie des OMD pourrait alors créer une série de groupes de travail thématiques, chacun largement représentatif, qui auraient pour tâche de définir les mesures à prendre pour assurer les augmentations d'échelle dans des domaines tels que la santé publique, l'équipement rural et la productivité agricole. De nombreux pays ont déjà mis

en place des groupes de travail de ce genre, et ils peuvent donc être utilisés, en élargissant leur composition, au besoin – pour concentrer les efforts sur les OMD. Le groupe de stratégie des objectifs du Millénaire pour le développement et chacun de ses groupes thématiques devraient comprendre une personne connaissant bien les problèmes de l'égalité entre les sexes, pour s'assurer que des mesures dans ce sens recevront la place voulue, de même qu'une personne ayant une expérience environnementale pour faire en sorte que les stratégies sectorielles appliquées par les groupes sont conformes aux objectifs environnementaux.

Les partenaires de développement et les dirigeants de la société civile devraient désigner des représentants, dans chacun de ces groupes animés par les pouvoirs publics, pour contribuer à résoudre les problèmes que soulève, localement, la réalisation des OMD, et cela dès le début des opérations plutôt qu'à mi-parcours ou après coup. Il faudrait évidemment beaucoup de travail technique et une ingéniosité considérable pour développer ces plans plurisectoriels d'augmentation d'échelle, étalés sur 10 ans. Les organismes des Nations Unies – notamment les institutions techniques telles que la FAO, l'UNICEF, l'ONUDI, l'UNFPA et l'OMS et les institutions financières internationales (le FMI, la Banque mondiale et les banques régionales de développement) – devraient jouer un rôle consultatif important dans l'aide à apporter au gouvernement, à sa demande, pour mener ce travail à bien. Même les pays à revenu intermédiaire ayant besoin de moins d'appui financier extérieur bénéficieront souvent de cet appui technique.

Un coordonnateur des objectifs du Millénaire pour le développement, qui sera vraisemblablement un haut fonctionnaire du Ministère du plan ou de l'économie ou du cabinet du chef de gouvernement, devrait veiller à ce que les travaux des divers groupes de travail soient correctement intégrés¹. Et surtout, le groupe de stratégie des OMD devra coopérer étroitement avec le ministère des finances pour que la stratégie soit articulée sur le budget de fonctionnement du gouvernement, et ne soit pas un document inutile de plus. Bien souvent, les ministères techniques tels que ceux chargés de la santé publique et de l'eau se plaignent qu'ils sont exclus du processus de planification; il faudra donc qu'ils assument un rôle moteur dans les groupes de travail thématiques. Il faut pour cela une impulsion continue émanant du chef de gouvernement ou de l'équipe dirigeante du pays.

En 2004, le Projet Objectifs du Millénaire des Nations Unies a commencé à conseiller un petit nombre d'équipes de pays des Nations Unies, qui aident, en temps réel, les gouvernements à élaborer une stratégie de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD. Dans chacun de ces pays, le Projet Objectifs du Millénaire et l'équipe des Nations Unies dans le pays travaillent avec le gouvernement, les partenaires locaux et les organisations multilatérales pour dégager les meilleures façons d'intégrer les cibles quantitatives attachées aux OMD et les calendriers respectifs dans les processus nationaux de formulation

des politiques. Certains des enseignements que l'on commence à tirer de cette collaboration sont examinés au chapitre 13.

Ce cadre d'action reposant sur les OMD représente la norme que le Projet Objectifs du Millénaire recommande aux pays qui souhaitent atteindre les OMD, mais nous reconnaissons que dans certains pays, en particulier ceux qui sont en conflit ou ceux dont le gouvernement est très corrompu – la teneur d'une stratégie nationale, le processus intérieur de préparation et de mise en œuvre de celle-ci et l'appui financier des partenaires internationaux devront être adaptés à la situation locale. Ces difficultés appellent, au cas par cas, des stratégies établies avec un soin particulier. La nécessité de différencier les priorités et les méthodes dans les pays mal gouvernés ou fragiles est examinée aux chapitres 7, 11, 12 et 13.